

>>> Céréales

Les études de FranceAgriMer

> juillet 2017

Variétés des céréales à paille

Récolte 2017





RÉCOLTE 2017

Variétés de céréales à paille

Pour le blé tendre, les surfaces panifiables progressent et représentent 96 % des emblavements ; Rubisko se maintient à la tête du classement mais diminue à 9,5 % de la sole nationale. Pour l'orge, trois des cinq premières variétés restent inchangées. En blé dur, on enregistre une forte concentration des variétés, deux variétés occupent ainsi 63 % de la sole, loin devant les autres. Ce sont les résultats d'une enquête menée auprès de 45 150 producteurs de céréales de mars à juin 2017 avec un taux de réponse de 24 %.

Blé tendre : 96 % de blés panifiables

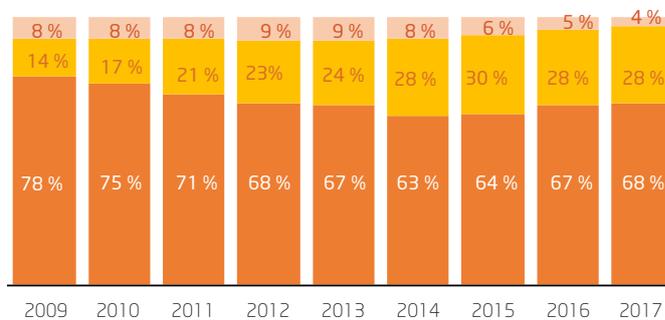
Prédominance des blés panifiables

Les surfaces en blé destinées à la panification sont largement majoritaires, elles progressent légèrement et occupent 96 % de l'emblavement. La part des blés supérieurs (BAF et BPS) augmente à 68 % tandis que les blés panifiables courants (BP) restent stables à 28 %. Les blés pour autres usages, c'est-à-dire les blés fourragers et les blés biscuitiers, représentent 4 % des surfaces nationales en 2017. Parmi les dix premières variétés cultivées, cinq sont recommandées par la meunerie pour être utilisées pures (VRM) ; quatre autres variétés sont préconisées en mélange (BPMF).

Rubisko se maintient à la tête du classement mais diminue à 9,5 % de la sole nationale

Rubisko se maintient en première position et repasse sous la barre des 10 % (à 9,5 %) de la sole nationale. Elle se situe devant Fructidor qui progresse fortement à 7,8 % de la sole nationale. Cellule diminue et est rétrogradée en troisième position. Boregar et Oregrain se maintiennent respectivement en quatrième et cinquième position.

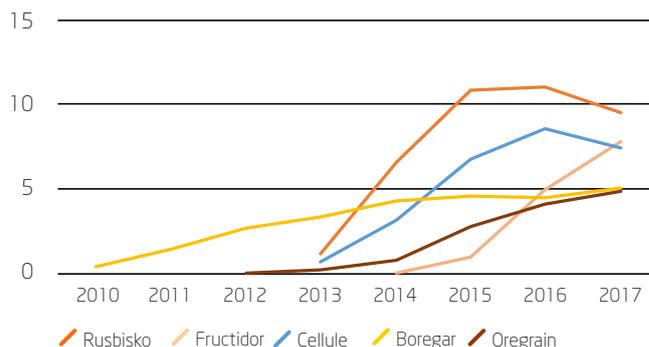
Classification Arvalis des blés tendres
(en pourcentage des surfaces nationales)



Avis Arvalis

- BAU : Blés pour autres usages
- BP : Blés panifiables (anciennement BPC)
- BPS+BAF : Blés panifiables supérieurs + Blé améliorants ou de force

Évolution des 5 premières variétés de blé tendre
(en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Sept des dix premières places du classement sont occupées par des blés panifiables supérieurs (BPS). Cette année, une tendance à la diversification variétale est constatée : aucune variété ne dépasse 10 % de la sole nationale. En outre, la part de l'emblavement des dix premiers cultivars est stable à 47 % de la sole nationale. Il est à noter que la proportion des mélanges progresse fortement cette année, atteignant 4,8 % de la sole nationale.

Les dix premières variétés de blé tendre

Variétés	Année d'inscription	Classe technologique ARVALIS	Avis de la meunerie*	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Rubisko	2012	BP	BPMF**	9,5 %	9,5 %
Fructidor	2014	BPS	VRM	7,8 %	17,3 %
Cellule	2012	BPS	BPMF**	7,4 %	24,7 %
Boregar	2008	BPS	BPMF	5,0 %	29,7 %
Oregrain	2012	BPS	VRM	4,8 %	34,5 %
Apache	1998	BPS	VRM	2,9 %	37,5 %
Bergamo	2012	BP		2,8 %	40,3 %
Arezzo	2008	BPS	VRM	2,7 %	43,0 %
Nemo	2015	BPS/BP	BPMF	2,1 %	45,1 %
Descartes	2014	BPS	VRM	1,9 %	47,0 %
Autres variétés				53,0 %	100,0 %

* VRM = variétés recommandées par la meunerie - BPMF = blés pour la meunerie française
 **BPMF = ces variétés, en cumul, ne doivent pas dépasser 15% dans les mélanges BPMF panifiables
 Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les blés de force sont méridionaux

Les surfaces occupées par des variétés classées comme blés améliorants ou de force représentent presque 4,3 % de l'emblavement. Les semis de blés de force sont plus importants dans les régions méridionales et particulièrement en Occitanie (38 % des semis), PACA (12 % des semis) et Auvergne - Rhône-Alpes (8 % des semis).

Les blés pour autres usages (BAU), fourragers (2,0 %) et biscuitiers (1,6 %), diminuent en pourcentage des terres emblavées avec un total de 3,6 %. Traditionnellement, les BAU occupent le terrain en Bretagne, en Normandie et dans le Nord-est de la France. Ces régions voient leur surface en BAU significativement plus élevée que dans le reste du pays.

Répartition régionale des blés (en pourcentage des surfaces régionales)

Régions FranceAgriMer	Classification Arvalis			
	BAF	BPS	BP	BAU
Auvergne - Rhône-Alpes	8 %	75 %	17 %	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	1 %	77 %	21 %	1 %
Bretagne	0 %	54 %	40 %	6 %
Centre	7 %	74 %	19 %	0 %
Grand Est	0 %	62 %	31 %	7 %
Hauts-de-France	0 %	51 %	45 %	3 %
Ile de France	4 %	76 %	18 %	2 %
Normandie	0 %	54 %	36 %	10 %
Nouvelle-Aquitaine	5 %	65 %	26 %	3 %
Occitanie	38 %	55 %	7 %	1 %
PACA	12 %	85 %	3 %	0 %
Pays de la Loire	2 %	73 %	21 %	3 %

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Des blés biscuitiers dans la région Grand-Est

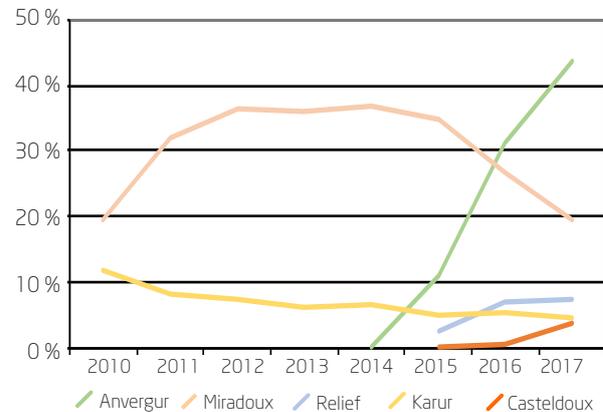
Les variétés cataloguées biscuitières ou à tendance biscuitière occupent environ 1,6 % de la sole nationale de blé tendre, en baisse par rapport à 2016 (2,1 % de la sole nationale) ; elles sont particulièrement présentes dans la région Grand-Est (4 % de la surface régionale). Cependant dans certaines régions, comme la Bretagne, une variété importante (Paledor), classée à tendance biscuitière par l'ANMF, n'a pas toujours un usage biscuitier. Ceci réduit de fait la sole des variétés à usage biscuitier et rend difficile une évaluation précise des surfaces à destinations biscuitières.

Blé dur : Anvergur se maintient à la première place

Deux variétés occupent les 2/3 de la sole

La variété Anvergur se maintient en tête de classement et continue à augmenter (43,5 % de la sole nationale). Miradoux reste en deuxième position mais diminue fortement à 19,4 % de la sole nationale. Loin derrière, Relief et Karur se maintiennent en troisième et quatrième place avec respectivement 7,3 % et 4,6 % de la sole nationale. En cinquième position, Casteldoux fait son entrée dans le top 5 national.

Évolution des 5 premières variétés de blé dur (en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les dix premières variétés de blé dur

Variétés	Année d'inscription	Avis de l'industrie semoulière et pastière *	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Anvergur	2013	VRSP	43,5 %	43,5 %
Miradoux	2007	VRSP	19,4 %	62,9 %
Relief	2014	VRSP	7,3 %	70,2 %
Karur	2002	VRSP	4,6 %	74,8 %
Casteldoux	2015	VRSP	3,7 %	78,6 %
Claudio	1998	VRSP	3,0 %	81,6 %
Sculptur	2008		2,4 %	84,0 %
Atoudur	2011		2,0 %	85,9 %
RGT Voilur	2016	VRSP	1,6 %	87,5 %
Tablur	2011		1,2 %	88,7 %
Autres variétés			11,3 %	100,0 %

* VRSP = variétés recommandées par les semouliers et pastiers
Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Anvergur et Miradoux en tête dans toutes les régions

Anvergur et Miradoux dominent dans toutes les régions importantes du blé dur ; Anvergur vient en tête avec plus de 45 % des surfaces en régions Auvergne-Rhône-Alpes, Centre et Occitanie ; Miradoux se situe autour de 40 % en Nouvelle-Aquitaine et de 33 % en Pays de la Loire.

Les régions du Centre-Ouest connaissent une forte concentration des variétés puisque les trois premières d'entre elles font environ de 85 % de la sole de blé dur dans les Pays de la Loire et en Nouvelle-Aquitaine.

Orges : les escourgeons dominant

Étincel se maintient en tête de classement

Étincel garde la tête du classement et couvre le tiers de la sole nationale. Loin derrière, en deuxième et troisième position, RGT Planet et KWS Irina poursuivent leur progression avec respectivement 13,1 % et 5,1 % de la sole nationale. Isocel se maintient en quatrième position tandis que Sebastian régresse à la dernière place du top 5 avec 4,8 % de la sole nationale.

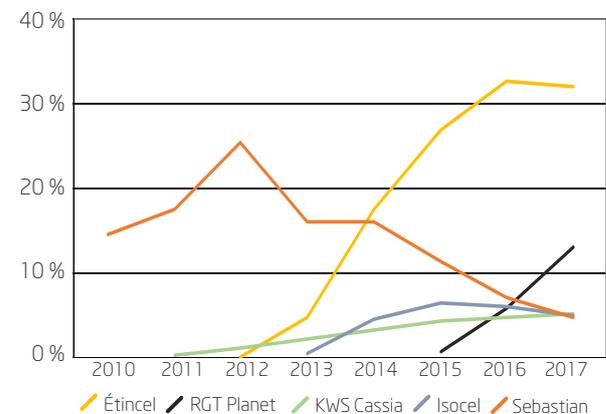
La répartition entre les orges de printemps et d'hiver pour les dix premières variétés est la suivante : six variétés sur dix sont des variétés d'hiver et quatre variétés sur dix sont de printemps. 13 % sont des orges d'hiver à 2 rangs, 57 % sont des escourgeons, 27 % sont des orges de printemps à 2 rangs et moins de 1 % sont des orges de printemps à 6 rangs. À noter que 3 % des orges déclarées par les agriculteurs sont classées en « indéterminé » (pas de variété indiquée ou seulement orge). Sept variétés sur les dix premières variétés sont de qualité brassicole, référencées comme préférées des malteurs/brasseurs.

Diminution des orges de printemps

Les escourgeons sont toujours majoritaires avec 4 variétés dans les dix premières ; ils occupent 57 % des surfaces nationales contre 60 % en 2016. Les orges de printemps progressent légèrement de 25 % en 2016 à 27 % en 2017.

La région Grand-Est ainsi que des régions productrices majeures (Bourgogne-Franche-Comté, Centre, Hauts-de-France, Normandie et Nouvelle-Aquitaine) privilégient les escourgeons ; mais deux régions importantes pour l'orge, la région Grand-Est et l'Île-de-France, cultivent autant d'orges de printemps que d'escourgeons.

Évolution des 5 premières variétés d'orges (en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les dix premières variétés d'orges

Variétés	Année d'inscription	Type	Avis des malteurs et brasseurs	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Étincel	2012	H6R	préférée	32,0 %	32,0 %
RGT Planet	2014	P 2R	préférée	13,1 %	45,1 %
KWS Cassia	2010	H 2R		5,1 %	50,3 %
Isocel	2012	H 6R	préférée	4,9 %	55,2 %
Sebastian	2003	P 2R	préférée	4,8 %	60,0 %
KWS Irina	2013	P 2R	préférée	4,6 %	64,5 %
Passerel	2011	H 6R	préférée	2,8 %	67,3 %
Augusta	2012	H 2R		2,1 %	69,4 %
Explorer	2011	P 2R	préférée	1,8 %	71,2 %
Tektoo	2015	H 6R		1,6 %	72,8 %
Autres variétés				27,2 %	100,0 %

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Étincel domine dans toutes les régions sauf la Bretagne. RGT Planet est la plus cultivée dans le centre-est de la France : régions Grand-Est, Île-de-France et Centre. KWS Cassia est très nettement dominante en Pays de la Loire. La Bourgogne-Franche-Comté est la région qui cultive le plus la variété Isocel.

Triticale : des zones de culture concentrées

Vuka en tête

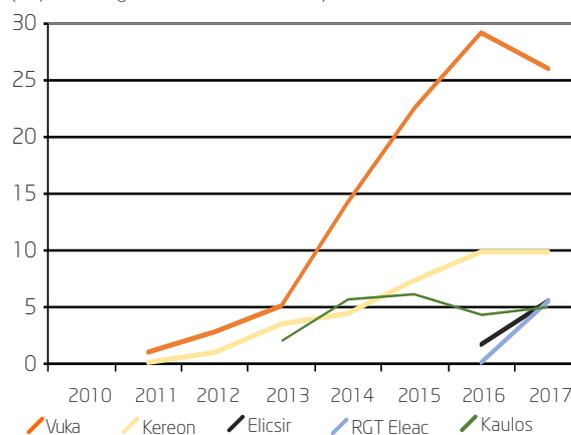
Les principales régions de culture du triticale sont l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine, les Pays de la Loire et la région Occitanie, ces cinq régions comptant pour les trois-quarts des surfaces nationales.

Vuka se maintient en première place du classement. En seconde position, la variété Kereon se maintient à 9,8 % de la sole nationale. Elisir progresse à la troisième place du classement avec 5,6 % de la sole nationale. RGT Eleac progresse fortement et parvient directement en quatrième place du top 5. Kaulos reste stable en cinquième position à 5 % de la sole nationale.

Il convient de noter que certains agriculteurs enquêtés n'ont pu identifier les variétés cultivées sur les parcelles ; ce qui explique que 5 % de la sole occupée par du triticale n'a pu recevoir une identification variétale précise. À ceci s'ajoutent une forte progression des variétés en mélange qui représentent 4,8 % de la sole.

Vuka est la première variété dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Kereon se retrouve majoritairement dans la région Pays de la Loire. Elisir est en tête en région Bretagne.

Évolution des 5 premières variétés de triticale
(en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les dix premières variétés de triticale

Variétés	Année d'inscription	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Vuka	2009	25,9 %	25,9 %
Kereon	2010	9,8 %	35,7 %
Elisir	2015	5,6 %	41,3 %
RGT Eleac	2016	5,5 %	46,7 %
Kaulos	2012	5,0 %	51,8 %
Tribeca	2008	4,5 %	56,3 %
KWS Fido	2013	4,3 %	60,6 %
Triskell	2005	3,0 %	63,6 %
Agostino	2009	2,7 %	66,3 %
Orval	2010	1,7 %	68,0 %
Autres variétés		32,0 %	100,0 %

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales



NOTE METHODOLOGIQUE

Les répartitions variétales sont obtenues à partir d'une enquête réalisée par voie postale durant les mois d'avril à juin 2017. Un questionnaire a été adressé à 45 150 agriculteurs tirés au sort, sur la base d'échantillons départementaux aléatoires. Le taux de réponse est de 24 %.

Le champ géographique de cette enquête comprend 67 départements. Selon les estimations du SSP, ces départements couvrent 95 % de la sole nationale pour le blé tendre, le blé dur, l'orge et le triticale.

Tous les ensemencements sont pris en compte quelle que soit l'origine des semences utilisées.

Les calculs des répartitions variétales départementales sont effectués par extrapolation des surfaces après stratification a posteriori des données des individus ayant répondu à l'enquête. Les données départementales, régionales et nationales sont calculées par agrégation, après pondération par les surfaces du SSP (juin 2017). On appelle "répartition nationale", la répartition calculée sur l'ensemble du champ géographique retenu pour cette enquête. Les listes des variétés recommandées par la meunerie, par les malteurs et les brasseurs et par la semoulerie de France ont été fournies par ces industries pour la récolte 2017. Les chiffres présentés dans cette publication sont issus d'un sondage, et doivent en conséquence être considérés avec toute la prudence requise en la matière.

